

# Conditions Générales de Vente EFCO Formation

## 1. Présentation

EFCO FORMATION est un organisme de formation professionnelle, déclaré sous le numéro 27710261771 auprès de la Direccte Bourgogne-Franche-Comté établi au :

12, rue Alfred Kastler 71530 Fragnes-La-Loyere

EFCO FORMATION développe, propose et dispense des formations, en présentiel ou à distance ou mixtes, ainsi que des prestations de consulting.

## 2. Définitions

Le Client est le signataire de la convention ou du contrat de formation, prenant en charge tout ou partie des frais de formation d'un stagiaire. Il peut s'agir d'un employeur, d'un financeur public (Conseil régional, Pôle emploi...) ou d'un professionnel relevant d'une profession libérale réglementée. Le stagiaire est la personne qui suit la formation. Ses frais de formation sont pris en charge soit par un financeur tiers, le Client, soit par lui-même. Dans ce cas il est considéré comme le Client, et accepte les responsabilités du stagiaire et du Client.

## 3. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à toutes les commandes concernant les formations organisées par EFCO FORMATION et viennent en complément du règlement intérieur remis au stagiaire au plus tard le premier jour de la formation. La signature d'une convention ou d'un contrat, l'envoi d'un bon d'inscription implique l'adhésion entière et sans réserve du Client aux présentes CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le Client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de EFCO FORMATION, prévaloir sur les présentes CGV et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

## 4. Tarifs

Les tarifs appliqués par EFCO FORMATION sont exprimés en Euros. EFCO FORMATION se réserve la possibilité de modifier ses tarifs à tout moment pour l'avenir. La signature du contrat ou de la convention de formation professionnelle fixe le tarif conclu entre les parties.

## 5. Inscription

Toute inscription est confirmée au stagiaire par EFCO FORMATION par l'envoi d'un courrier ou par mail. EFCO FORMATION doit être avisée des modalités de justification de la réalisation de l'action, reconnues par le Client, au moment de l'inscription et, en tout état de cause, avant le démarrage de la formation.

## 6. Obligations respectives des parties

EFCO FORMATION adresse au Client une convention de formation en deux exemplaires. Dans le cas particulier où le stagiaire prend en charge tout ou partie des frais de formation, un contrat de formation professionnelle sera établi conformément aux dispositions de l'article L6353-3 du Code du travail. Le Client s'engage à retourner à EFCO FORMATION, dans les 10 jours et en tout état de cause avant le démarrage de la formation, un exemplaire signé de la convention ou du contrat, revêtu, le cas échéant, de son cachet. EFCO FORMATION adresse au Client ou à l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA) en cas de subrogation, une facture par année civile au prorata des heures dispensées et une attestation de présence ou feuille d'émargement, une FOAD, ainsi qu'une attestation de fin de formation.

## 7. Résiliation de la convention ou du contrat du fait du Client ou du Stagiaire

Toute annulation du fait du Client ou du stagiaire doit être communiquée par le Client à EFCO FORMATION par lettre recommandée avec accusé de réception. Après le délai de rétractation de 5 jours francs suivant l'inscription, la convention ne peut être résiliée qu'en cas de force majeure dûment reconnu par EFCO FORMATION. (Événement imprévisible, insurmontable et extérieur aux parties). Dans ce cas le paiement est dû au prorata temporis des heures de formation suivies jusqu'à la date de réception du courrier.

## 8. Non réalisation de la prestation de formation selon les modalités prévues du fait de EFCO FORMATION

EFCO FORMATION se réserve la possibilité de reporter, d'annuler la formation ou d'en modifier les modalités. Dans ce cas, le Client est prévenu dans les plus brefs délais. Le client peut mettre fin à la présente convention. Le délai d'annulation par le client est toutefois limité à 14 jours calendaires avant la date prévue de commencement de la formation. Il sera, dans ce cas, procédé à une résorption anticipée de la convention ou une résiliation du contrat. Aucune indemnité ne pourra être versée au Client et, en tout état de cause, aucun frais de réservation, de déplacement ou d'hébergement ne sera remboursé. En cas de réalisation partielle de la formation du fait de EFCO FORMATION, la facturation se fera au prorata des heures réalisées. De manière exceptionnelle, EFCO FORMATION se réserve le droit de remplacer les intervenants initialement prévus pour assurer la formation, garantissant une formation de qualité identique.

# Conditions Générales de Vente EFCO Formation

## 9. Contrôle d'assiduité

Chaque demi-journée, le stagiaire justifie sa participation à la formation en signant une feuille d'émargement. Il appartient au stagiaire de vérifier qu'il est bien enregistré présent pour la période considérée. Les absences se comptent par demi-journée et doivent être justifiées dans les 48 heures.

Le non-respect des horaires et des emplois du temps ainsi que les journées d'absence du stagiaire seront source de rapport au Client.

## 10. Conditions de règlement

Les prix sont assujettis à la TVA; ils comprennent la formation et les supports pédagogiques. Il est de la responsabilité du Client de nous retourner la convention signée, même en cas de demande de subrogation par le Client auprès de son OPCA. Cette demande doit être effectuée AVANT le début de la formation. L'accord de subrogation de l'OPCA doit être transmis à EFCO FORMATION. Si l'accord de subrogation de l'OPCA ne parvient pas à EFCO FORMATION dans le mois qui suit le début de la formation, celui-ci se réserve la possibilité de facturer la totalité des frais de formation au Client. Dans le cas particulier où le stagiaire entreprend la formation à titre individuel et à ses frais, EFCO FORMATION peut accorder un paiement échelonné. L'échéancier est alors intégré au contrat de formation. Il ne peut être modifié qu'après accord de EFCO FORMATION, le nouvel échéancier faisant l'objet d'un avenant.

## 11. Défaillance d'assiduité du stagiaire

Seules les défaillances d'assiduité liées à des cas de force majeur reconnus par EFCO FORMATION peuvent conduire à une réduction des frais de formation.

## 12. Défaut de paiement

En cas de défaut de paiement, quarante-huit heures après une mise en demeure restée infructueuse, la vente sera résiliée de plein droit si bon le semble à EFCO FORMATION.

En cas de retard ou de défaut de paiement, les sommes qui seraient dues deviendront immédiatement exigibles. Le client devra rembourser tous les frais par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels.

## 13. Médiation

En cas de désaccord entre vous et EFCO FORMATION à l'occasion de la gestion d'une convention ou d'un contrat de formation professionnelle continue, vous devez d'abord faire valoir votre réclamation à EFCO FORMATION.

Si cette démarche ne permet pas d'y mettre un terme, vous avez la possibilité de vous adresser au Médiateur des entreprises en Bourgogne via le site :

[www.mediateur-des-entreprises.fr](http://www.mediateur-des-entreprises.fr)

## 14. Contentieux

A défaut de résolution amiable, tout litige de toute nature ou toute contestation relative à la formation ou à l'exécution de la commande sera soumis au tribunal administratif de Dijon. La responsabilité de EFCO FORMATION vis-à-vis du Client ne saurait excéder en totalité le montant payé par le Client à EFCO FORMATION au titre des présentes conditions.

## 15. Propriété Intellectuelle

Les contenus des formations sont des œuvres protégées en matière de droits d'auteur et de droits voisins. Le Client s'engage dans ces conditions à ne pas reproduire, résumer, modifier, altérer ou rediffuser le contenu des formations, sans autorisation expresse préalable de EFCO FORMATION, ce qui exclut toutes opérations de transfert, de revente, de location, d'échange, et de mise à disposition des tiers par tous moyens.

## 16. Données personnelles

Conformément aux dispositions de la Loi n° 78- 17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les clients et stagiaires disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression sur leurs informations personnelles en adressant un courrier, à l'adresse suivante : 12, rue Alfred Kastler 71530 Fragnes-La-Loyere. Les données personnelles et confidentielles ayant été collectées lors des transactions sont exclusivement utilisées dans le cadre de la mise en œuvre des services offerts par EFCO FORMATION et ne sont à aucun moment destinées à être vendues ou louées à des tiers.

## 17. Divers

Les présentes conditions expriment l'intégralité des obligations du Client ainsi que celles de EFCO FORMATION.

EFCO FORMATION se réserve le droit de modifier unilatéralement les termes des présentes, les conditions applicables étant celles en vigueur à la date de l'inscription le Client. Dans l'hypothèse où l'une des dispositions des présentes conditions serait considérée nulle en vertu d'une disposition légale ou réglementaire présente ou future, ou d'une décision de justice, cette disposition du contrat serait alors réputée non écrite, toutes les autres dispositions des présentes conditions conservant force obligatoire entre les Parties.